

BOURSE ANAFORCAL POUR LES PROJETS DE FORMATION et/ou DE RECHERCHE CLINIQUE En mobilité à l'étranger

Dossier de demande de subvention

Le dossier doit être envoyé au format pdf, par mail avec demande d'accusé de réception, à l'adresse csanaforcal@gmail.com

La date limite de soumission est le **30 Mars 2024 minuit** au plus tard.

Avant- propos

Dans le but de favoriser la formation et la recherche clinique en allergologie, l'ANAFORCAL lance un appel d'offre destiné à soutenir des projets individuels de formation et de recherche clinique ou clinico-biologique en allergologie.

Cet appel annuel à candidatures doit permettre à des médecins diplômés ou en fin de formation, qualifiés ou en voie de l'être en allergologie, d'effectuer un stage ou une année en mobilité à l'étranger dans le cadre d'un post-doctorat qui leur permet d'envisager une carrière universitaire en allergologie, de compléter leur formation en allergologie et/ou de participer à un travail de recherche en allergologie. En fonction du nombre de demandes, d'autres projets sans mobilité associée seront étudiés et pourront faire l'objet d'une attribution.

Une synthèse du travail effectué devra être présentée au terme de l'année suivant l'attribution de la subvention.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'APPEL A CANDIDATURES

Le présent appel à candidatures concerne :

- Tout Interne français inscrit au DES d'Allergologie ou à la FST d'allergologie
- Tout Médecin français hospitalier, salarié de centre de soin ou libéral formé à l'allergologie
- Dont le départ à l'étranger est programmé en 2023 ou 2024 ou dont le projet de recherche sera mené sur cette période.

Il couvre tous les champs de la recherche des spécialités concernées par l'allergologie.

Le candidat ne doit pas avoir reçu de subvention ANAFORCAL dans les 5 ans précédant la date de dépôt du dossier.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Candidat remplissant les conditions pour l'inscription au stage à effectuer
- Membre de l'ANAFORCAL ou dont le projet est soutenu par une association adhérente de l'ANAFORCAL
- Dossier complété associé aux documents demandés
- Respect des délais

MODALITES D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION

Le montant de la bourse est de 5000 euros TTC (si mobilité) et sera versé en une fois à l'accord de la subvention, à charge pour le candidat retenu de fournir une synthèse du travail effectué au terme de son stage ou de son année de mobilité, et de publier un article dans la revue « Allergologie Pratique ».

Si toutefois un projet de recherche sans mobilité est retenu (ou mobilité interne en France), une demi-bourse de 2500 euros TTC pourra être attribuée.

BOURSE ANAFORCAL – dossier de candidature 2023

1 - CANDIDATURE

CANDIDAT

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Nationalité	
Titres et fonctions	
Adresse	
Téléphone	
Fax	
Mail	
Membre ANAFORCAL ou Projet soutenu par une association adhérente de l'ANAFORCAL	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non

*si oui fournir en pj un courrier du président de l'association

STRUCTURE DE RATTACHEMENT DU CANDIDAT :

Nom (<i>intitulé exact</i>)	
Adresse	
Téléphone	
Fax	
Mail	

PIECES JOINTES

CV du candidat	<input type="checkbox"/> CV fourni en pj (obligatoire)
Implication ou projet d'implication en allergologie	<input type="checkbox"/> lettre de motivation décrivant l'intérêt du candidat pour l'exercice de l'allergologie en pj (obligatoire)
Travaux et publications en rapport avec l'allergologie	<input type="checkbox"/> liste fournie en pj (s'il y a lieu)

Le candidat a antérieurement bénéficié d'une bourse ANAFORCAL

oui non

BOURSE ANAFORCAL – dossier de candidature 2023

2 – DESCRIPTION DU PROJET DE FORMATION et/ou DE RECHERCHE

TITRE DU PROGRAMME DE RECHERCHE et/ou NATURE DE LA FORMATION :

Nom (<i>intitulé exact</i>)	
Mots-clés	

STRUCTURE D'ACCUEIL - PRESENTATION

thématiques de la structure d'accueil	
implication de la structure d'accueil dans le domaine de l'allergologie	
publications de la structure d'accueil en rapport avec l'allergologie (maxi 10)	
Lettre d'accompagnement	<input type="checkbox"/> courrier de confirmation de la structure d'accueil fourni en pj

RESUME DU PROJET (1 page maximum)

Auteurs ou intervenants	
Titre du projet de recherche et/ou nature de la formation	
Résumé	

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE RECHERCHE (2 pages maximum)

Titre du projet de recherche	
Lieu de recherche	
Justification du projet de recherche	
Objectif du projet	

Méthodologie	
Résultats attendus	
Intérêt pour l'allergologie	
Bibliographie	

3 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

En cas d'attribution d'une bourse ANAFORCAL pour la formation et/ou recherche clinique en mobilité à l'étranger, je m'engage à :

1. Fournir un rapport final descriptif du stage de formation et/ou des travaux de recherche effectués, pouvant prendre la forme d'une communication correspondante et d'une publication dans la Revue Allergologie Pratique
2. Publier dans la Revue Française d'Allergologie une synthèse, mise au point ou revue générale reprenant les connaissances « state of the art » du travail financé.
3. Faire état du soutien de l'ANAFORCAL dans les publications se rapportant à cette aide (communications lors de congrès et articles), et les envoyer au conseil scientifique.
4. Présenter le travail lors d'un congrès si le sujet a été proposé ou sélectionné.
5. Venir présenter au Congrès Francophone d'Allergologie les résultats des travaux.

Fait le : _____ **à :** _____

Nom Prénom et signature du candidat :